Lausanne communiqué

tarifs du gaz 2016

la hausse de la taxe CO_2 neutralisée par la baisse du coût de l'énergie

En 2016, la taxe CO_2 passera de 60 à 84 francs par tonne émise. Cette hausse sera compensée grâce à la baisse du prix de l'énergie sur les marchés internationaux. En conséquence, les Services industriels de Lausanne (SiL) parviendront à maintenir leurs tarifs au 1er janvier 2016.

Afin de répercuter la baisse des prix du gaz naturel sur les marchés internationaux, les SiL ont adapté à deux reprises leurs tarifs en 2015. En janvier, ces derniers ont diminué de 6,5%, puis de 16,2% en septembre. Dès le 1er janvier 2016, ils baisseront encore de 4,5% en moyenne.

Cette diminution permettra de compenser presque entièrement la hausse de la taxe sur le CO_2, prélevée depuis le 1er janvier 2008 par la Confédération sur les combustibles fossiles. Pour le gaz, celle-ci passe de 1,093 à 1,517 ct/kWh.

La taxe sur le CO_2 est prélevée sur les combustibles fossiles comme le mazout et le gaz naturel. Depuis 2014, elle se monte à 60 francs par tonne de CO_2 et sera augmentée à 84 francs par tonne de CO_2 à partir du 1er janvier 2016. Environ deux tiers du produit de la taxe sur le CO_2 sont redistribués à la population et aux entreprises par le biais des assurances-maladie et des caisses de compensation AVS.

Pour rappel, les SiL ont réaménagé en 2013 leurs tarifs du gaz pour mieux prendre en compte les différents profils de consommation de leurs clients (cuisson, chauffage ou processus industriel, interruptible, consommation d'été). Le prix du kilowattheure varie en fonction de l'abonnement, la consommation et la puissance de l'installation.

Cinquième distributeur de gaz en Suisse, les SiL fournissent plus de 16'000 clients. Le réseau géré par les SiL s'étend de Lutry à Nyon sur une longueur de 745 km. En 2014, les SiL ont distribué 1'779 GWh de gaz.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Marc-Antoine Surer, chef du service commercial, 021 315 81 10**
- **Massimo Rinaldi, adjoint du chef du service du gaz et du chauffage à distance, 021 315 84 11**

Détails des tarifs sur internet : www.lausanne.ch/sil

Lausanne, le 9 décembre 2015

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 10
infopresse@lausanne.ch